

Marseille, le 14 décembre 2020

Lettre à la profession

Chère consœur, Cher confrère,

Lors du scrutin ordinal qui s'est achevé le 23 novembre dernier, vous avez confié la direction de notre Conseil Régional à la liste « fier d'être expert-comptable » que j'avais le plaisir de conduire. Vous lui avez même accordé 83,79 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire une majorité sans ambiguïté, et un niveau d'adhésion rarement atteint lors d'une telle élection. Au nom des consœurs et des confrères qui m'entourent, je tiens à vous remercier du fond du cœur pour votre confiance et vous dire à quel point nous mesurons, plus que jamais, notre responsabilité.

Parallèlement, mardi 8 décembre, le conseil d'administration nouvellement élu s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur de ma candidature au poste de présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA. J'ai donc l'honneur de succéder à mon confrère et ami Lionel Canesi, qui a dirigé notre institution au cours des 4 dernières années.

Permettez-moi de saluer son travail inlassable, sa disponibilité, son dévouement, son énergie communicative et son talent. Un engagement qui lui vaudra de présider le Conseil Supérieur de notre ordre. La plus haute institution représentative de notre profession est entre de bonnes mains !

Pour ma part, au cours d'une campagne menée à l'allure d'un sprint, je vous ai dit ce que je ferai. Et j'entends bien faire tout ce que je vous ai dit.

Il y aura d'abord l'urgence liée à la crise sanitaire et ses répercussions sur l'économie. Depuis le 15 mars, l'ensemble des experts-comptables a déployé une énergie considérable pour accompagner les entreprises en souffrance. Nous allons devoir poursuivre nos efforts. Nombre de nos clients contraints par des fermetures administratives, sont aujourd'hui soutenus par les dispositifs mis en œuvre par l'État. Le « jour d'après », lorsque le virus sera enfin maîtrisé, ces aides ne seront plus d'actualité et notre rôle sera plus que déterminant dans l'accompagnement de nos clients durement éprouvés et affaiblis par la crise. Certains devront sans doute pousser la porte du tribunal de commerce. J'organiserai dans les semaines qui viennent des formations pour que chacun d'entre vous soit au fait des dernières actualités notamment en matière de procédures collectives.

Il y aura ensuite l'urgence numérique. Notre profession n'est pas à l'abri de voir des acteurs extérieurs à l'expertise comptable faire irruption sur nos marchés. Adapter nos process à la nouvelle donne digitale, maîtriser davantage la « data », former nos collaborateurs, tant actuels que futurs à un mode d'exercice toujours plus dématérialisé. Les chantiers sont nombreux, certains ont été engagés lors de la précédente mandature, d'autres restent à imaginer.

Il y aura enfin l'urgence d'être entendus, écoutés et respectés par nos « partenaires ». L'expert-comptable est au cœur de l'entreprise, il est l'interlocuteur le plus proche du dirigeant, il connaît toutes les contraintes qui pèsent sur les TPE/PME, il a une vue d'ensemble sur les marchés. Au nom de cette

Conseil Régional de Provence – Alpes – Côte d'Azur

Tour Méditerranée – 65 avenue Jules Cantini – 13298 Marseille Cedex 20

Tél. : 04 91 16 04 20

oecpaca@oecpaca.org

www.experts-comptables-paca.fr

N° SIRET : 782 825 046 00025

connaissance et de cette expertise, nous avons le devoir de nous exprimer dès lors qu'une loi, un règlement, une disposition réglementaire sera en discussion. Vous pouvez compter sur moi pour être force de proposition et quand il le faudra, de contestation.

Mes chères consœurs, mes chers confrères, vous m'avez accordé votre confiance. Comptez sur moi pour être à la hauteur des défis immenses que notre profession devra relever dans les années qui viennent.

Confraternellement,

Colette Weizman

Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables
Provence-Alpes-Côte d'Azur

